

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3541 - VENDREDI 26 JUILLET 2019

PRÉSIDENTICE DU SÉNAT

Veillée d'armes avant l'épreuve électorale

À la veille de l'élection, le 27 juillet, des membres qui vont composer le bureau définitif du Sénat, les deux challengers à la présidence, mettent les bouchées doubles pour accéder au perchoir de l'institution. Dans leurs discours-programmes présentés le 24 juillet, chacun d'eux s'est présenté comme le défenseur des intérêts de la chambre haute censée se distinguer par la qualité de sa production législative.

Il appartient aux sénateurs, toute tendance confondue, de faire un vote judicieux sur la base des discours-programmes égrenés par les deux challengers au perchoir de l'institution, car de leur choix dépendra l'avenir même du pays. [Page x](#)



Des sénateurs en plénière

VIE DES PARTIS

Jean-Jacques Mamba démissionne de ses fonctions de porte-parole du MLC



Jean-Jacques Mamba

Le député national Jean-Jacques Mamba vient d'annoncer, le 25 juillet, sa démission de ses fonctions de porte-parole du Mouvement de libération du Congo (MLC) après quelques années de loyaux services rendus. Dans un message posté sur son compte tweeter, il soutient que désormais son expression est libre et n'engage que lui.

Le député national indique, par ailleurs, qu'il demeure membre de cette formation politique de l'opposition congolaise. Entre-temps, la hiérarchie du MLC envisage la restructuration de cette formation politique dans les tout prochains jours. [Page x](#)

ENJEUX POLITIQUES

L'ONU exhorte à la mise en place rapide d'un gouvernement responsable

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, qui intervenait le 24 juillet au Conseil de sécurité, a indiqué que la situation actuelle en RDC est à la fois satisfaisante et préoccupante, mettant en relief les nombreux progrès réalisés lesquels sont soutenus par des réformes audacieuses.

Concernant l'absence d'un exécutif national, elle a exhorté les parties prenantes aux discussions à « préserver les acquis engrangés lors des élections et de la passation pacifique du pouvoir et à faire les concessions nécessaires pour finaliser la composition du gouvernement ». [Page x](#)



Leila Zerrougui

CLASSEMENT-FIFA

La RDC perd sept places en juillet 2019

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié, le jeudi 25 juillet à Zurich en Suisse, son classement mensuel pour le mois de juillet. Et l'on note d'importants changements sur le continent au lendemain de la CAN/Égypte 2019. Avec sept places perdues au dernier classement de l'Instance faïtière du football mondial de juillet 2019, la République démocratique du Congo (RDC) paie sa mauvaise Coupe d'Afrique des nations (CAN), éliminée en huitièmes de finale et avec un bilan d'une victoire et trois défaites en quatre matchs livrés. [Page x](#)



Les Léopards avant le match contre le Burundi à Kinshasa

ÉDITORIAL

Inquiétant

A lors que l'espèce humaine doit résoudre à court et moyen terme les problèmes vitaux que pose sa croissance - dérèglement climatique, migrations démesurées et incontrôlables, réduction drastique des ressources naturelles nécessaires pour son alimentation, etc ... - la course aux armements dans laquelle se lancent les grandes puissances de l'hémisphère nord s'avère terriblement inquiétante.

Elle révèle, d'une part, que les dirigeants de ces mêmes puissances n'ont pas conscience de l'ampleur des défis que notre espèce doit aujourd'hui relever si elle veut continuer à exister dans un laps de temps qui ne dépasse pas un demi-siècle. Elle prouve, d'autre part, que l'instinct de survie de l'homme ne pèse guère face à la volonté des grandes nations de s'imposer sur la scène mondiale comme elles l'ont fait sur les cinq continents tout au long des millénaires précédents, quitte pour cela à se lancer dans des conflits ouverts qui embraseraient la planète et accéléreraient la décadence humaine dont nous voyons se préciser chaque jour les contours.

Regardons la vérité en face et prenons conscience, nous peuples dits « émergents » mais inscrits en réalité depuis la nuit des temps dans le développement de l'espèce humaine, qu'il n'y a rien ou presque rien à attendre des peuples riches du Nord. Et que, par conséquent, nous devons nous organiser, nous rassembler, nous peuples du Sud, pour contraindre enfin les « Grands » à changer d'attitude, de comportement, à comprendre que leurs excès détruiront très vite la planète. Si le Tiers-Monde se rassemble comme il l'a fait il y a soixante-dix ans pour obliger les puissances coloniales à libérer les peuples qu'elles avaient asservis dans le seul but d'accroître leur puissance, l'espèce humaine aura une chance de survivre aux désastres naturels qui se précisent. Rassemblant aujourd'hui plus de la moitié et demain plus des deux tiers de l'humanité, il a toutes les chances de faire entendre sa voix de façon audible. Et donc de faire triompher la raison.

Ce même Tiers-Monde compte aujourd'hui suffisamment de personnalités aguerries pour mener ce combat vital.

Il lui faut simplement prendre conscience de sa responsabilité dans la préservation de l'espèce humaine.

Le Courrier de Kinshasa

PRÉSIDENTIE DU SÉNAT

Veillée d'armes avant l'épreuve électorale

Il appartient aux sénateurs, sur la base des discours-programmes égrenés par les deux challengers au perchoir de la chambre haute, de faire un vote judicieux, le samedi 27 juillet, car de leur choix dépendra l'avenir même du pays.

À la veille de l'élection des membres qui vont composer le bureau définitif du Sénat, scrutin prévu pour ce samedi 27 juillet, chaque candidat tente de capitaliser ses chances pendant la période de campagne électorale débutée depuis le 24 juillet au Palais du peuple. Pendant deux jours (24-25 juillet), les candidats à différents postes se sont lancés dans une opération de charme vis-à-vis de leurs collègues sénateurs dans l'espoir d'arracher leurs voix.

À l'hémicycle, l'ambiance était bruyante dès lors que les partisans de certains candidats, de surcroît leaders des partis politiques, s'en sont mêlés. Ils ont joué leur partition en s'illustrant par des chants et danses à l'honneur de leurs candidats dont ils arboraient fièrement l'effigie estampillée sur des T-shirts visiblement imprimés pour le besoin de la cause. Photos et calicots des différents prétendants placardés sur les murs, le Palais du peuple aura offert, durant ces deux jours de campagne, une image carnavalesque qui tranche avec la sérénité censée caractériser ce prestigieux site qui abrite l'institution législative du pays.

L'occasion était belle pour les postulants, particulièrement pour les deux challengers au perchoir, Modeste Bahati Lukwebo et Alexis Thambwe Mwamba, de présenter leurs programmes d'action respectifs auprès des sénateurs. Ce qui a été fait. L'un et l'autre s'est présenté comme

le défenseur des intérêts de la chambre haute avec promesse, comme l'a dit Thambwe Mwamba, d'en faire une « institution de référence, une institution phare de la République, une chambre des sages et de la mesure ». En effet, pour le candidat du Front commun pour le Congo (FCC), il s'agit de « conforter son positionnement et son rôle au sein des institutions de la République, en mettant en avant-plan, ses fonctions de légiférer et de contrôler l'action gouvernementale, en étroite collaboration avec l'Assemblée nationale ».

Sous son égide, la chambre haute devra œuvrer pour que le gouvernement de la République soit en mesure de mobiliser les ressources financières requises pour juguler la pauvreté toujours grandissante et relever le niveau de vie des citoyens congolais. Entre autres innovation, il entend créer, au niveau de la question, une caisse d'intervention rapide qui permettra de donner les réponses adéquates aux problèmes sociaux que peuvent connaître les sénateurs et les membres de leurs familles. Il croit à son triomphe électoral et a eu des mots justes pour exprimer son optimisme devant des sénateurs FCC qu'il avait rencontrés quelques heures plus tôt : « Le samedi, nous allons gagner et nous allons démontrer à la face du monde et de notre nation, que le FCC est une réa-

lité politique certaine »

Quant à Modeste Bahati pour qui la transformation du social des Congolais passe pour une priorité, une telle projection passe par l'émergence d'une chambre haute capable de comprendre l'absolue nécessité d'une cohésion nationale, du fondement d'un Etat de droit et d'une gouvernance politique et démocratique. L'autorité morale de l'Alliance des Forces démocratiques du Congo et alliés (AFCD-A), a dit appuyer ses actions exécutives et veiller pour que les mesures légales soient appliquées. Ceci, dans le but de permettre la transformation sociale du pays par l'ouverture de l'esprit pour un but commun.

Il a, par ailleurs, promis d'appuyer les initiatives de contrôle parlementaire (commission d'enquête, question orale, question écrite, etc.), visant à sanctionner le gouvernement. Il a aussi mis un accent particulier sur la production qualitative des candidatures des lois et le contrôle efficace et efficient de l'exécutif national.

De la production quantitative et qualitative des lois au contrôle efficient de l'exécutif en passant par la démocratie parlementaire et la prise en charge des sénateurs et de leurs familles grâce à une efficiente allocation budgétaire Modeste Bahati n'avait éludé aucune question liée à la gestion du Sénat. Il appartient aux sénateurs sur la base des discours-programmes égrenés par les requérants, de faire un vote judicieux, car de leur choix dépendra l'avenir même du pays.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX POLITIQUES

L'ONU exhorte à la mise en place rapide d'un gouvernement responsable

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, qui intervenait, le 24 juillet, par vidéoconférence au Conseil de sécurité, a exhorté les parties prenantes aux discussions à faire des concessions nécessaires pour finaliser la composition du prochain gouvernement.

Les Nations unies affichent de plus en plus un intérêt grandissant sur la situation socio-politique qui prévaut en RDC. C'est aux fins d'en savoir un peu plus que la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC s'est fait le devoir d'expliquer, via vidéoconférence, au Conseil de sécurité, le mercredi 24 juillet, les enjeux politiques et sécuritaires actuels de la RDC. Sans ambages, Leila Zerrougui a dressé le bilan du pays plus de six mois après les élections de décembre 2018.

Pour elle, la situation actuelle en RDC est à la fois satisfaisante et préoccupante, mettant en relief les nombreux progrès réalisés soutenus notamment par des réformes audacieuses qu'entreprend Félix Tshisekedi. « Le président

Tshisekedi a clairement exprimé son intention d'initier des réformes audacieuses, lesquelles, si elles sont totalement mises en œuvre, devraient conduire au renforcement des institutions congolaises et à l'amélioration des conditions de vie des Congolaises et des Congolais », a-t-elle indiqué.

Tout en saluant les efforts du nouveau pouvoir visant la normalisation des relations entre la RDC et les États voisins, Leila Zerrougui estime que cette promotion de bon voisinage contribuera, à coup sûr, à transformer la région des Grands lacs en un havre de paix et de développement en l'inscrivant dans une perspective d'intégration économique régionale. Elle reste cependant dubitative sur le plan intérieur



Leila Zerrougui

où, à l'absence d'un gouvernement responsable, la conduite des affaires de l'Etat semble ne pas être un modèle du genre. D'où son plaidoyer pour la mise en place urgente d'un exécutif national censé prendre en main les rênes du pays. Et de faire observer que « l'absence d'un gouvernement opéra-

tionnel est préjudiciable à la mise en place de relations solides avec les partenaires et à la mise en œuvre d'importantes réformes de la gouvernance et des institutions, qui pourraient contribuer à la consolidation d'un processus de transition encore fragile ». Enfin, elle a exhorté

toutes les parties prenantes aux discussions sur la formation du gouvernement à « préserver les acquis engrangés lors des élections et de la passation pacifique du pouvoir et à faire les concessions nécessaires pour finaliser la composition du gouvernement ».

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Jean-Jacques Mamba démissionne de ses fonctions de porte-parole du MLC

Le député national indique, par ailleurs, qu'il demeure membre de cette formation politique de l'opposition congolaise.



Le député national Jean-Jacques Mamba vient d'annoncer, le 25 juillet, sa démission de ses fonctions de porte-parole du Mouvement de Libération du Congo (MLC). « Ce jour, je dépose ma démission du poste de porte-parole du MLC, après quelques années de loyaux services. J'ai bon espoir que notre réserve produira de nouveaux talents pour assurer cette fonction et faire la fierté de notre grand parti, désormais mon expression est libre et n'engage que moi », a-t-il indiqué sur son compte twitter.

Dans ce message, Jean-Jacques indique qu'il continue, néanmoins, à militer dans ce parti dans lequel il a évolué pendant plusieurs années. Le député élu de la circonscription électorale de la Lukunga affirme, par ailleurs, que désormais, son expression était libre et

n'engageait que lui.

Il est indiqué que la hiérarchie du MLC envisage la restructuration de cette formation politique dans les tout prochains jours. Cette démission de Jean-Jacques Mamba pourrait être une anticipation ou une fuite en avant du désormais ex-porte-parole du parti de Jean-Pierre Bemba.

Dans une réaction sur Top Congo FM et relayé par Linterview.net, un groupe de femmes se déclarant de ce parti, ont réagi contre ce qu'elles ont qualifié de « tentative » de limoger la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba. Elles ont promis leur soutien à la « dame de fer » de la politique congolaise dont l'action à la tête de cette formation politique a permis à cette dernière de gagner beaucoup de combats qu'elle a livrés.

Lucien Dianzenza

KASAÏ

Guy Mafuta Kabongo sensibilise son fief de Tshikapa au vivre ensemble

Le député national en vacances parlementaires a appelé ses frères et sœurs de cette partie du pays à la paix, l'unité et la sécurité des communautés et peuples pour le développement de la province du Kasai.

Dans le cadre de ses vacances parlementaires, le député national, Guy Mafuta Kabongo, a organisé le 24 juillet dans son fief de Tshikapa un point de presse élargi à la population de cette partie de la province du Kasai.

À cette activité tenue dans le temple de l'Église La Gloire, dans la commune de Kanzala, Guy Mafuta Kabongo a réuni plusieurs centaines de personnes venues de tous les coins du chef-lieu de la province. L'élu du territoire de Tshikapa a, à cette occasion, émis le vœu de voir toutes les communautés et peuples du Kasai vivre dans la paix, l'unité et la sécurité pour le développement de la province.

« J'ai toujours pensé pour le développement de notre province. Sans la paix rien ne peut décoller, sans la paix, la province ne peut pas se développer. Dans la violence, on ne gagne rien, mais dans la violence tout le monde perd quelque chose », a-t-il dit. Quand je parle de la paix, a poursuivi le député, je vois encore la justice. Lorsqu'il n'y a pas de justice, il y a frustration et quand il y a frustration, la



Guy Mafuta Kabongo

province ne peut pas avancer.

Un plaidoyer pour un traitement équitable

Le député national a également lancé un appel pour un traitement équitable de tous dans son fief. Même dans la Fonction publique, a-t-il affirmé, tout le monde doit être traité conformément à la loi, donc la Fonction publique doit être apolitique. « J'ai toujours réfléchi sur la question de nos communautés. Bref, nous devons être unis pour le développement de notre province », a déclaré Guy Mafuta.

Installation d'un bureau local de relais parlementaire à Tshikapa

Précédemment, le député national a, avant cette rencontre,

promis d'installer un bureau parlementaire dans son fief. Pour Guy Mafuta Kabongo et les habitants de Tshikapa, en effet, c'est une nouvelle innovation apportée dans la coutume parlementaire au Kasai. Ce bureau de relais parlementaire aura comme mission de recueillir tous les desiderata et doléances de sa base. Le plus important, a expliqué le député, est de savoir ce qui se passe chez nous parce que le député est nourri par l'information qu'il reçoit de sa base. « C'est cimenter cette relation, être en permanence avec ma base et aussi installer un bureau local de relais par lequel je serais informé en permanence de tous ce qui se passe pour mieux faire mon travail », a-t-il mentionné.

Lucien Dianzenza

CLASSEMENT-FIFA

La RDC perd sept places en juillet 2019

Sept places perdues au dernier classement de l'Instance faitière du football mondial de juillet 2019, la République démocratique du Congo (RDC) paie sa mauvaise Coupe d'Afrique des nations (CAN), éliminée en huitièmes de finale et avec un bilan d'une victoire et trois défaites en quatre matchs livrés.

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié, le jeudi 25 juillet à Zurich en Suisse, son classement mensuel pour le mois de juillet. Et l'on note d'importants changements sur le continent au lendemain de la CAN.

D'emblée, l'on se rend compte que la RDC a perdu sept places, passant de la 49^e à la 56^e position. Ceci s'explique logiquement par l'élimination des Léopards de la RDC en huitièmes de finale de la CAN par les Barea de Madagascar alors que le tournoi a été remportée au finish par une exceptionnelle équipe d'Algérie qui n'a perdu le moindre match jusqu'à son sacre. Au niveau continental, la

RDC régresse du cinquième au neuvième rang.

Le Sénégal, finaliste malheureux de la CAN, garde la première place en Afrique et la 20^e au niveau mondial, devant la Tunisie (29^e rang mondial), le Nigeria (33^e rang mondial), l'Algérie (40^e rang mondial), le Maroc (41^e rang mondial), l'Égypte (49^e rang mondial), le Ghana (50^e rang mondial), le Cameroun (53^e rang mondial), la RDC (56^e rang mondial) et la Côte d'Ivoire qui clôture le top 10 africain de ce classement-Fifa de juillet 2019. Notons que le Congo Brazzaville (91^e rang mondial) clôture, pour sa part, le top 20 sur le continent. La RDC quitte donc le top 50 mon-



Les Léopards de la RDC

dial dans lequel on retrouve sept pays africains. Bourreau du Congo Kinshasa en huitièmes de finale de la CAN, Madagascar fait un bond de douze places pour occuper le 96^e rang mondial. Les

Barea ont écrit de belle manière leur histoire, participant pour la première fois à la CAN et accédant en huitièmes de finale après avoir battu des pays comme la RDC et le Nigeria. Au niveau

mondial, le Top 10 se compose de la Belgique, le Brésil, la France, l'Angleterre, l'Uruguay, le Portugal, la Croatie, la Colombie, l'Espagne et l'Argentine.

Martin Engimo

LÉOPARDS/CHOIX DU NOUVEAU SÉLECTIONNEUR

La Fécofa dément tout contact avec Claude Makelele

Des spéculations vont bon train au sujet du successeur de Florent Ibenge à la tête de l'équipe nationale bien que son sort puisse dépendre de l'évaluation du staff technique que la Fédération entend diligenter. Entre-temps, le nom de l'ancien joueur du Real de Madrid est de plus en plus cité comme probable successeur.



Claude Makelele

Alors que rien n'est encore décidé concernant la présence de Florent Ibenge à la tête de la sélection nationale, des informations de couloir font état de sa démission informelle. Dans les coulisses de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) où l'on semble déjà avoir tourné la page de l'entraîneur de l'AS V.Club, Constat Omari tente néanmoins de ménager les susceptibilités tout en sachant que le débat est clos à ce sujet. « Rien n'est décidé à propos d'Ibenge que je dois prochainement rencontrer », a-t-il lâché sur le site d'informations sportives L'Équipe. L'évaluation qu'il a avait promise du staff technique des Léopards après la CAN/Égypte 2019 devrait lui offrir un bon prétexte pour se débarrasser du coach national avec lequel, depuis un certain temps, il n'émet plus sur la même longueur d'ondes. Entre-temps, des spéculations vont bon train au sujet du successeur de Florent Ibenge à la tête de l'équipe nationale. Outre Hervé Renard dont le contrat avec le Maroc vient d'être renouvelé annihilant ainsi toute convoitise extérieure, Claude Makelele est abondamment cité pour prendre le relais. Le fait pour l'ancien joueur du club espagnol le Real Madrid de séjourner, depuis le 22 juillet dernier, à Kinshasa, est perçu par de nombreux sportifs comme une preuve de son rapprochement avec les autorités sportives du pays. Certains soutiennent même que des contacts seraient très poussés avec la Fédération qui lui aurait donné les assurances nécessaires. Coupant net à

la rumeur, Constant Omari a démenti tout contact avec l'ancien madrilène. « Si on doit engager un nouveau sélectionneur, ce choix revient à la Fédération. Ce qui m'intéresse, ce sont les compétences, et pas d'avoir un nom », a-t-il tempêté comme si l'on cherchait à retirer à la Fécofa son droit de regard dans le choix du sélectionneur. Le technicien de quarante-six ans serait dans le viseur du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui l'avait reçu dernièrement en audience, pour prendre les rênes de la sélection. Ce qui est perçu comme ingérence par Constant Omari qui tient à faire valoir une des attributions de la Fécofa en tant qu'organe technique du football congolais.

Une chose est certaine, c'est que le sort de Florent Ibenge est quasi scellé. Il ne sera probablement pas de la prochaine campagne des Léopards pour la CAN/Cameroun 2021. Florent Ibenge laisse la RDC en mauvaise posture au classement Fifa consécutive à sa contreperformance à la dernière CAN en Égypte. La RDC a, en effet, perdu quatre places en Afrique et sort du Top 50 mondial et se positionne désormais à la 56^e position au classement.

Alain Diasso

BASKET-BALL/AFROCAN 2019

La RDC a accédé à la demi-finale

La RDC réalise un tournoi exemplaire à l'AfroCan, nouvelle compétition de basket-ball de la Fiba/Afrique. Les Léopards ont réussi à se hisser en demi-finale après des précieuses victoires contre le Kenya, le Nigeria et le Tchad.

Les Léopards basket-ball de la République démocratique du Congo (RDC) effectuent une sensationnelle première édition de l'AfroCan, compétition de la Fédération internationale de basket-ball (Fiba)/Afrique réservée aux sélections nationales composées des basketteurs évoluant sur le continent africain. Et cette édition pilote est organisée au Mali.

Après avoir battu le Kenya (82 points à 65) et Nigeria (81 points à 55) en phase des groupes, les basketteurs congolais sont venus à bout, le mercredi 24 juillet à Bamako des Sao du Tchad par 67 points à 60 au terme d'une rencontre très disputée, obtenant leur qualification pour les demi-finales de ce tournoi continental. La RDC a dominé le premier quart-temps par 21 points à 19, avant de perdre le deuxième par 14 points à 17, menant cependant à la mi-temps par 35 points à 33. C'est aux deux derniers quart-temps que les poulains du coach Charly Buzangu ont fait le forcing pour remporter la partie, 16 points à 10 au troisième quart-temps et 16 points à 14 au quatrième et dernier quart-temps. L'on rappelle que le Tchad a battu l'Égypte pour se hisser en quart de finale. L'adversaire de la RDC en demi-finale est de taille, l'Angola. Les Palancas Negras d'Angola ont défait les Fennecs d'Algérie par 82 points à 69. Et cette demi-finale devrait se jouer ce même jeudi 25 juillet aux environs de 21 heures (heure de Bamako) au Palais des sports Salamutu Maïga de Bamako. Signalons que les douze

basketteurs de la RDC à cette compétition sont Maxi Shamba, Alex Ramazani, Jonathan Banza, Rolly Fula, Freddy Kalama, Eric Kibi, Patrick Mokiango, Arsène Mbav, Evariste Shonganya, Emmanuel Katshova, Pitshou Kambuyi et Jordan Sakho. Rappelons que douze pays ont été au départ de cette première édition de l'AfroCAN à Bamako, notamment l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, le Tchad, la Tunisie, la République démocratique du Congo et le Mali, pays hôte de la compétition. AfroCan ?

L'on note que l'AfroCan est la nouvelle compétition créée par la Fiba/Afrique réservée aux équipes nationales africaines compo-



Les Léopards basket-ball de la RDC

sées des basketteurs évoluant sur le continent. « L'idée de créer cette compétition trouve son origine dans la décision prise de ne faire jouer le Fiba AfroBasket que tous les quatre ans au lieu de deux ans comme auparavant. La prochaine édition de cette compétition ne devant avoir lieu qu'en 2021, il s'agissait donc pour Fiba Afrique de chercher à combler le vide qu'allaient subir les équipes nationales durant les quatre années séparant la dernière et la prochaine édition de cette compétition », indique la Fiba/Afrique sur son site web officiel. Dans sa conception, cette compétition donnera l'occasion aux joueurs évoluant sur le continent de se mettre en valeur et d'être à la fois plus performants et plus compétitifs, a-t-on expliqué.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE ÉBOLA

La Banque mondiale se mobilise

L'institution monétaire vient d'annoncer officiellement la mobilisation de 300 millions de dollars américains supplémentaires pour contrer l'épidémie.

Dans un communiqué datant du 24 juillet, le Groupe de la Banque mondiale (BM) annonce qu'il vient de mobiliser jusqu'à 300 millions de dollars américains pour accroître son soutien à l'intervention mondiale en cours contre l'épidémie d'Ebola dans le pays. Il décide ainsi de réagir promptement après la dernière sonnette d'alarme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la flambée actuelle de la maladie à virus Ebola. « Elle constitue une urgence de santé publique de portée internationale », s'est alarmée l'OMS.

Selon la BM, il faut prendre des mesures urgentes pour endiguer l'épidémie d'Ebola qui « anéantit des vies et détruit des moyens de subsistance en RDC ». Sur le terrain, insiste-t-elle, « les populations et les agents de santé qui se trouvent en

première ligne face à cette épidémie ont urgemment besoin de recevoir davantage d'aide et de ressources de la part de la communauté internationale pour empêcher cette crise de s'aggraver à l'intérieur et de se propager à travers les frontières ».

Par rapport à la nature du financement, il s'agit globalement d'une enveloppe de 300 millions de dollars américains sous forme de dons et crédits. « Elle sera financée

« Elle constitue une urgence de santé publique de portée internationale »

en grande partie par l'Association internationale de développement de la BM et son Mécanisme de réponse aux crises conçu pour aider les pays à affronter des crises sévères et à se repositionner sur leur trajectoire de développement durable ». Selon les précisions du communiqué, le montage du

financement va couvrir particulièrement les zones sanitaires touchées par Ebola. « Il s'agit de permettre aux pouvoirs publics, à l'OMS, à l'Unicef, au PAM, à l'OIM et tant d'autres intervenants de renforcer leurs interventions sanitaires de première ligne, de mettre en œuvre des programmes de rémunération en espèces du travail pour soutenir l'économie locale, de renforcer la capacité de résilience des populations touchées et de juguler la propagation de ce virus mortel ».

Enfin, le financement acquis constitue, en proportion, environ la moitié des besoins prévus dans le quatrième plan de riposte stratégique. Sa finalisation par le gouvernement de la République et un consortium international de partenaires est arrêtée pour la semaine prochaine, a-t-on appris. Pour la BM, c'est son deuxième financement après les 100 millions de dollars américains décaissés depuis août 2018 par l'institution de Bretton Woods et le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie.

Laurent Essolomwa

Aucun nouveau cas signalé à Goma, l'épidémie se poursuit

Il n'y a actuellement aucun cas confirmé de maladie à virus Ebola à l'extérieur de la République démocratique du Congo (RDC) et aucun nouveau cas n'a été signalé à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est de la RDC), a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la base de son dernier rapport.

Cependant, l'épidémie d'Ebola se poursuit dans le pays et son taux global de létalité au 21 juillet est de 67%, selon l'OMC, cité par un communiqué de l'ONU.

Un total de 2592 cas, dont 2498 cas confirmés et 94 probables, ont été signalés, avec 1743 décès, dont 1649 décès parmi les cas confirmés, a précisé l'OMS, signalant que 56% des cas dont l'âge et le sexe étaient connus sont des femmes et 28% des enfants de moins de 18 ans.

« Nous continuons d'observer une transmission locale soutenue avec un grand nombre de cas dans la zone de santé de Beni », a ajouté l'OMS, signalant que des cas continuent d'être exportés de Beni, une ville frontalière de l'Ouganda, vers d'autres zones sanitaires par le biais du mouvement des cas et de leurs contacts.

Au 14 juillet, l'épidémie à virus Ebola qui sévit dans

les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en RDC comptait quatre-vingt-onze nouveaux cas confirmés et soixante-quinze décès supplémentaires, selon l'OMS, ajoutant qu'aucun nouveau cas n'a été signalé à Goma.

Dans l'ensemble, les taux d'incidence des cas de maladie à virus Ebola sont demeurés pratiquement inchangés au cours de la semaine dernière, a affirmé l'OMS.

Au cours des vingt et un derniers jours, soixante-cinq zones de santé dans dix-huit zones sanitaires ont signalé de nouveaux cas, représentant 16% des six cent soixante-quatre zones de santé des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Au cours de cette période, un total de deux cent cinquante cas confirmés ont été signalés, dont la majorité provenait des zones sanitaires de Beni, Mabalako, Mandima et Katwa qui sont les principales zones actives dans le foyer.

Xinhua

ÉLECTRICITÉ

La RDC décidée à augmenter le taux de desserte d'au moins six pour cent par an

Le gouvernement de la République projette de mettre en œuvre une douzaine de projets à impact visible en l'espace de deux ans, soit entre 2020 et 2022. L'objectif affiché est de passer d'un taux d'électrification de 18 à 30 % au cours de cette période.

Même si la question du taux actuel d'électrification reste un débat entre une société civile critique qui limite à 9 % et un gouvernement de la République qui parle plutôt de 18 %, la meilleure accessibilité de toutes les couches sociales à une énergie électrique plus fiable est l'un des grands défis des prochaines années. Mais pour y parvenir, le modèle mis en place dans le cadre du Programme d'action du gouvernement 2012-2016 semble se poursuivre, avec l'objectif-clé cette fois de franchir la barre des 30%.

Selon les calculs disponibles, cela exigera une énergie additionnelle de près de 600 MW. Et des opportunités existent bel et bien pour réussir ce défi. D'abord, il y a des projets de réhabilitation, de modernisation, d'extension et de construction des infrastructures qui seront initiés pour assurer

une nette amélioration de la desserte en électricité. Il s'agit d'au moins douze projets du gouvernement de la République, allant de la poursuite de la mise en place de l'Autorité de régulation de l'électricité à la remise en état des centrales hydroélectriques, en passant par la réhabilitation des centrales thermiques et la construction des nouvelles infrastructures.

Réagissant aux questions du « Courrier de Kinshasa », certains consommateurs de Kinshasa espèrent, par exemple, que les campagnes actuelles de réduction des prix de connexion à l'eau courante dans certains quartiers de la capitale RD-congolaise, dont Mbudi dans la commune de Mont-Ngafula, soient dupliquées ailleurs, notamment dans le secteur de l'électricité. Dans un contexte de boom de l'immobilier dans la capitale RD-congo-

laise, cette stratégie conduit actuellement la Régideso à exiger à peine 50 dollars américains sur 250 dollars américains en temps ordinaires. Par ailleurs, il y a aussi d'autres propositions concernant notamment l'accompagnement des initiatives communautaires de production électrique émanant des ONG, des confessions religieuses et des entrepreneurs privés. Entre-temps, l'on s'interroge toujours sur la suite du processus de réforme du secteur de l'électricité après la libéralisation de 2014 tant les engagements pris ne sont pas respectés. Le nouveau paysage institutionnel du secteur énergétique peine à se mettre en place à la suite d'une certaine lourdeur administrative incompréhensible. Des producteurs privés déjà actifs rappellent aussi que le pays dispose d'un gros potentiel dans l'hydro-électricité qui reste, à n'en point douter, la moins chère des énergies renouvelables. Pour l'heure, le pays n'exploite qu'environ 3 % de son potentiel hydro-électrique.

Laurent Essolomwa

Brèves

Niger

La croissance économique du Niger devrait se maintenir à plus de 7%, au cours des cinq prochaines années, grâce aux réformes. Cette prévision est motivée par les réformes mises en place par le gouvernement pour assainir l'économie. Grâce notamment à l'appui des donateurs, le FMI estime que la croissance du pays a atteint les 6,5% en 2018, malgré les risques qui pèsent sur l'économie, à savoir les incursions terroristes, les faibles prix à l'exportation de l'uranium et les changements climatiques. L'institution indique également que le démarrage des exportations de pétrole brut, prévu pour l'année 2022, ainsi que la mise en œuvre de nombreux autres projets d'envergure devraient contribuer à maintenir cette tendance.

Changement climatique

Le groupe BHP, la plus grosse capitalisation boursière du secteur minier, a annoncé un programme d'investissement quinquennal de 400 millions de dollars pour la lutte contre le changement climatique. Les fonds serviront à développer des technologies visant à réduire les émissions provenant de ses propres opérations ainsi que celles produites par l'utilisation de ses ressources. En investissant dans les stratégies vertes, les géants miniers transformeront leur réputation de « transformateurs de saletés » en « constructeurs éminents de capital économique et social ». Ce programme d'investissements intervient alors que le cabinet PwC invitait, dans un récent rapport, les grandes compagnies minières à poser des actes concrets dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Zimbabwe

Le Zimbabwe a évalué le coût de reconstruction des infrastructures dévastées par le cyclone Idai à 768 millions de dollars, qui seront principalement investis dans une dizaine de secteurs et dans neuf districts du pays. Près de la moitié des dégâts se sont concentrés dans les districts de Chimanimani et de Chipinge. Près de 90% de l'ensemble des dommages concerne les secteurs du transport (163,8 millions de dollars), de l'agriculture (155,3 millions de dollars) et du logement (131,4 millions de dollars), peut-on lire dans le document intitulé « Zimbabwe rapid impact and needs assessment ». Selon le document, plus de 59 000 personnes ont également été déplacées vers des camps et des centres de transit et attendent d'être réinstallées.

Comesa

La Banque africaine de développement (BAD) va décaisser trois cents millions de dollars pour booster le commerce et le développement économique dans le marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa). Le nouveau financement bénéficiera à quarante-trois institutions financières opérant dans plus de quinze pays membres régionaux, catalysant jusqu'à deux milliards de dollars de commerce sur une période de trois ans. Grâce à cette enveloppe, la BAD espère également faciliter la mise en place d'infrastructures axées sur l'exportation, améliorant ainsi le commerce régional dans la région Comesa.

RD Congo

La Banque mondiale a annoncé l'octroi d'une aide pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars dans le cadre de la lutte mondiale contre l'épidémie d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élevé l'épidémie actuelle au rang d'« urgence de santé publique de portée internationale ». Pour éviter que la crise ne s'aggrave à l'intérieur du pays et ne se propage au-delà des frontières, Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale, a souligné un besoin urgent de plus de soutien et de ressources de la part de la communauté internationale. Selon le dernier bulletin, le cumul des cas est de 2592, dont 2 498 confirmés et quatre-vingt-quatorze probables. Au total, il y a eu 1 743 décès (1 649 confirmés et quatre-vingt-quatorze probables) et sept cent vingt-neuf personnes guéries, depuis août 2018.

Ouganda

Le député d'opposition et chanteur Robert Kyagulanyi, alias Bobi Wine, a annoncé son intention de briguer la présidence dans deux ans. Une candidature de « défi » à l'encontre de l'actuel chef de l'État, Yoweri Museveni, qui dirige le pays depuis 1986. « Au nom du peuple d'Ouganda, je vous défie lors d'une élection libre et juste en 2021 », déclare le chanteur âgé de 37 ans. « Comme nous le chantons, nous sommes le pays, nous sommes le futur, nous sommes le changement dont nous avons tant besoin ». Voilà sa ligne d'attaque. Un discours qui semble faire mouche: en moins de deux ans de carrière politique, le chanteur a su s'imposer comme le porte-voix d'une jeunesse qu'il avait déjà convaincue avec ses chansons.

Afrique du Sud

La compagnie Eskom, qui fournit 90% de l'électricité en Afrique du Sud, croule sous une dette colossale, conséquence de décennies de mauvaise gestion, au point de menacer l'économie nationale. Et sans parvenir à assurer une production d'électricité suffisante ces derniers mois. Le ministre des Finances sud-africain, Tito Mboweni, a annoncé un nouveau plan de sauvetage pour tenter d'endiguer l'hémorragie financière dont souffre l'entreprise publique d'électricité. Ce nouveau plan comprend une aide de 1,68 milliard d'euros pour cette année, suivie d'une seconde de 2,13 milliards en 2020-2021. Cette rallonge vient s'ajouter à un précédent plan d'aide de 4,3 milliards d'euros, annoncé au mois de février. La dette d'Eskom est abyssale: 27 milliards d'euros, qui représentent un important risque budgétaire et fiscal pour l'Afrique du Sud, qui pourrait aussi être contrainte d'augmenter ses emprunts.

Nigeria

Le géant américain de la technologie, Google, se glisse dans le moule nigérian pour s'adresser aux Nigériens. La compagnie a dévoilé une nouvelle fonctionnalité qui devrait lui permettre de renforcer son interaction avec le pays le plus peuplé d'Afrique. Désormais, les voyageurs qui veulent se rendre au Nigeria peuvent entendre des conseils de voyages exprimés en langues locales sur l'outil Google Map. La fonctionnalité, également disponible sur Google Assistant, est la première du genre déployée par Google. Mais l'opération de charme ne s'arrête pas là. La compagnie compte également mettre à disposition des services de transport de motocyclettes des cartes détaillées des différents quartiers. Une manière de se poser en alternative, tant pour les chauffeurs que leurs clients, face à l'adressage parfois défaillant des routes.

Josiane Mambou Loukoula

CENTRAFRIQUE

Human Rights Watch plaide pour le financement de la Cour pénale spéciale

En République centrafricaine, les premières enquêtes de la Cour pénale spéciale (CPS) ont débuté pour juger les responsables de graves crimes commis durant les conflits, mais les moyens manquent cruellement pour répondre aux attentes de la population, s'alarme l'ONG américaine, dans un rapport publié, le 24 juillet.

« La Cour pénale spéciale de la République centrafricaine devrait intensifier ses enquêtes judiciaires et recruter, sans attendre, du personnel supplémentaire afin de rendre la justice dans les affaires de crimes de guerre et les autres infractions graves qu'elle doit juger », a déclaré Human Rights Watch, une ONG américaine.

En effet, ce nouveau tribunal, qui fonctionne dans un contexte extrêmement difficile, après des années de conflit brutal et d'insécurité dans le pays, a besoin davantage d'appui de la part du gouvernement et de la communauté internationale. La CPS est un tribunal nouvellement créé au sein du système judiciaire centrafricain, doté de la compétence de juger les crimes graves commis lors des conflits armés que le pays a connus depuis 2005.

« Les Centrafricains attendent depuis si longtemps de voir justice rendue pour les nombreux meurtres, viols et atrocités qui ont été commis en République centrafricaine », a déclaré Elise Keppler, directrice adjointe du programme Justice internationale de Human Rights Watch. « Même si la Cour pénale spéciale tient ses promesses, son démarrage a été laborieux. Il faut qu'elle intensifie ses enquêtes pour que les procès puissent s'ouvrir sur la base de preuves solides et irréfutables », a-t-elle ajouté.

Cette Cour spéciale, où travaillent juges et procureurs, à la fois internationaux et nationaux, bénéficie de l'aide internationale. La loi portant sa création a été adoptée en 2015, mais pour démarrer ses enquêtes, elle a dû attendre que le parlement adopte, en mai 2018, les règlementations régissant sa procédure judiciaire et son système de preuves. Elle a tenu sa première session officielle en octobre et des enquêtes judiciaires sont actuellement en attente auprès du parquet et des juges d'instruction.

Suite à son rapport sur la CPS, publié en mai 2018, Human Rights Watch a mené des recherches, du 10 au 14 avril dernier à Bangui, sur les progrès de la Cour et les difficultés qu'elle

traverse.

Les chercheurs se sont entretenus avec vingt-cinq personnes, dont des employés et des consultants de la Cour, des responsables des Nations unies, des défenseurs des droits humains, des avocats et des bailleurs de fonds. Ils ont aussi effectué deux entretiens collectifs: l'un avec des défenseurs des droits humains et l'autre avec des victimes qui travaillent au sein des associations de victimes des crimes.

Human Rights Watch a tout d'abord essayé de rencontrer les responsables du gouvernement qui travaillent sur la Cour pénale spéciale, mais ils n'étaient pas disponibles, puis, elle a effectué des entretiens à New York, par téléphone et en personne, en mai, juin et juillet, puis consulté des documents en lien avec les activités de la Cour.

« La justice doit être au premier rang dans un Etat qui prône la bonne gouvernance et la démocratie. Sans justice, tout le reste est appelé à faire naufrage », a déclaré un défenseur des droits humains à Human Rights Watch, en avril.

Aussi bien les défenseurs des droits humains que les victimes se sont dits très inquiets du fait que les dispositions de l'accord de paix signé en février, sur le sujet de la justice, pourraient limiter la coopération et l'appui du gouvernement vis-à-vis de la CPS. Ils ont critiqué le fait que des personnes impliquées dans des crimes aient été intégrées au gouvernement suite au récent accord de paix. « Nous voyons en ce moment que nos bourreaux règnent sur nous. Ils sont entrés au gouvernement », a estimé une femme, à la tête d'un groupe de victimes. Créée par décret en 2015, mais effectivement lancée en octobre 2018, composée de juges nationaux et internationaux, la CPS est chargée de juger les violations graves des droits humains commises en République centrafricaine depuis 2003. Huit mois plus tard, ses magistrats ont instruit quatre dossiers. Trois autres font l'objet d'une enquête préliminaire. Au total, vingt-sept plaintes y ont été déposées.

Le bilan est bien maigre au regard du nombre de victimes et de crimes perpétrés. Mais les procédures sont longues et complexes: la CPS ne dispose que de quatre procureurs et vingt officiers de police judiciaire pour juger des crimes commis durant quinze années secouées par une succession de conflits.

Yvette Reine Nzaba

ZONE CÉMAC

La situation économique en voie d'amélioration

Les réformes économiques et financières engagées par les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), au cours des dernières années, commencent à porter les fruits. Le taux de croissance de la zone atteindra 3,0% en 2019, contre 1,6% en 2018, selon un communiqué du comité politique monétaire de la banque centrale.

Réunis, le 24 juillet à N'Djamena, au Tchad, les membres du comité ont relevé que l'activité économique des pays membres va continuer de « *se relancer cette année, bien qu'à un rythme légèrement plus modéré que celui signalé en début d'année* ».

Ils ont également notifié un excédent du solde budgétaire base des engagements qui remonterait à 0,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2019 contre +0,1% en 2018 ; une remontée des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation de 2,5% cette année contre 2,1% en 2018.

S'agissant de la masse monétaire, l'on signale une expansion de 8,2% pour un taux de couverture extérieure de la monnaie de 68,6% en 2019 contre 61,4% en 2018. Il y a aussi une aggravation

du solde du compte courant qui est passé de 3,4% du PIB en 2018 à 6,1% en 2019, en lien principalement avec la hausse des importations du secteur pétrolier.

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, a indiqué que cette relance économique était également portée par les activités des secteurs primaire et tertiaire, ainsi que les services et l'agriculture.

Le comité de politique monétaire qui s'est réuni dans le cadre de sa deuxième session ordinaire annuelle, a décidé de maintenir inchangés les taux d'intérêt des appels d'offres à 3,50%, de la facilité marginale de prêt à 6,00%, de la facilité marginale de dépôt à 0,00% et de pénalité aux banques à 8,30%. Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés à

7,00% et 4,50% sur les exibilités à vue et à terme respectivement.

Par ailleurs, le comité a procédé à la définition des conditions d'éligibilité des signatures au refinancement de la banque centrale et à l'adoption du cadre de traitement des établissements de crédit en situation de dépendance du refinancement de la BEAC.

Les chefs d'Etat de la Cémac avaient décidé, en décembre 2016, de faire les réformes économiques aux fins de mieux faire face à la crise économique et financière causée par la baisse du prix de baril de pétrole, la principale ressource d'exportation de la région.

Sur six pays de la communauté, cinq se trouvent en programme avec le Fonds monétaire international, parvenant ainsi à stabiliser leurs équilibres budgétaires et à réaliser des progrès dans la gestion des finances publiques.

Christian Brice Elion

Les établissements de crédit appelés à se conformer à la réglementation

Le président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Abbas Mahamat Tolli, a invité le 25 juillet à N'Djamena, au Tchad, les responsables des banques et des établissements de micro finance de respecter la réglementation en vigueur en matière de changes et des services de paiement.

« *J'en appelle au devoir de responsabilité et d'exemplarité de tous les dirigeants des établissements de crédit dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac)* », a-t-il lancé à l'ouverture de la réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière.

Le nouveau dispositif réglementaire des changes de la sous-région est entré en vigueur le 1^{er} mars dernier. Il complète les lacunes de l'ancienne législation datant de l'année 2000, et tient compte des changements liés, entre autres, à la digitalisation des modes de paiement, à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le régime des sanctions disci-

plinaires a été renforcé, tout en augmentant le coût de la conformité, afin de contraindre les banques à se soumettre à la législation en vigueur.

Le président de la Cobac a expliqué que son institution va continuer à veiller sur l'application de la loi tout en respectant les droits des établissements de crédit et fera preuve de fermeté vis-à-vis des récidivistes.

Avec la nouvelle réglementation, les banques seraient amenées à se doter de nouveaux moyens dans le domaine de la cybercriminalité et de la lutte anti blanchiment des capitaux. En régression depuis quelques années, les indicateurs de performance du secteur bancaire communautaire amorcent une reprise avec une hausse du total de bilan de 7,36% au 31 mai 2019 par rapport à son niveau un an plus tôt.

Le dépôt de la clientèle a accru de 7,26%. Les crédits demeurent stables, selon la Cobac ; et l'excédent de trésorerie qui en découle est en hausse de 35,31% consécutive au rapatriement des avoirs extérieurs.

Ch.E.

TUNISIE

Le président Béji Caïd Essebsi décédé à l'âge de 92 ans

Le président de la République tunisienne est décédé, à quelques mois de la fin de son mandat, ce jeudi 25 juillet à l'hôpital militaire de Tunis où il avait été admis mercredi soir suite à un problème de santé consécutif au sérieux malaise qu'il avait eu le mois dernier.

Le chef d'Etat tunisien, à la tête de son pays depuis 2014, était le premier chef d'Etat issu d'un scrutin présidentiel libre. Héritier de Habib Bourguiba, le « Père de l'indépendance », il s'était assigné la mission de réhabiliter le « prestige de l'Etat » menacé à ses yeux par les « surenchères » de la révolution.

Considéré comme la figure emblématique de la politique tunisienne, Béji Caïd Essebsi est le quatrième président de la République depuis son investiture le 31 décembre 2014. Il était le chef d'Etat en fonction le plus âgé après Elizabeth II et le président malaisien Mahathir Mohamad. En avril 2019, fatigué, il avait déjà renoncé à briguer un second mandat, préférant « laisser la place aux jeunes ». Une décision prise quatre jours après l'annonce



Béji Caïd Essebsi/DR

de la démission du président algérien Abdelaziz Bouteflika (82 ans), après un mois et demi de manifestations dans son pays, voisin de la Tunisie. Selon la Constitution de son pays, il revient au président du Parlement tunisien, Mohamed Ennaceur, d'introniser le président de la République par intérim en début d'après-midi. Selon la même Constitution, ce dernier est habilité d'assurer l'intérim durant 45 à 90 jours.

Le décès de Béji Caïd Essebsi intervient le jour de la célébration, par son pays, de la proclamation de la République en 1957, habituellement marqué par un discours du chef de l'Etat.

Né le 29 novembre 1926 à Sidi Bousaïd, village balnéaire au nord de Tunis, il est issu d'une famille de la bourgeoisie tunisoise qui comptait parmi ses aïeux un mamelouk d'origine sarde.

La Rédaction

INTÉGRATION RÉGIONALE

La Cémac procède au toilettage de ses textes à Libreville

La capitale gabonaise accueille, du 25 au 27 juillet, la deuxième réunion ministérielle du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle (Copil-RI) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

La réunion constitue la dernière étape avant les nouveaux textes de l'organisation régionale. La question de l'intégration sera au centre des échanges, notamment avec l'examen du protocole du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax), l'organe de concertation politique et sécuritaire des onze Etats membres de la Cémac.

Le Copax est l'organe compétent dans le traitement des conflits interétatiques et des conflits internes. Prendront part à la rencontre, les ministres de la Défense, des Affaires étrangères, ainsi que ceux du Budget de la région Afrique centrale.

L'un des textes à valider, porte sur règlement financier de la CEEAC. Le texte sur le cadre organique et celui relatif au statut du personnel seront également revisités. L'une des raisons de la rencontre est « d'aller plus loin et plus vite sur la réforme » de l'organisation, a déclaré le chef de la diplomatie gabonaise, Alain Claude Bilie By Nze.

Noël Ndong

INAUGURATION DU NOUVEL IMMEUBLE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DES DÉPARTEMENTS DE LA CUVETTE ET DE LA CUVETTE-OUEST

Firmin Ayessa, Vice-Premier Ministre chargé de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité Sociale a patronné la cérémonie

Le 21 août 2018, dans un décor planté comme celui d'aujourd'hui, monsieur Firmin AYESEA, Vice-Premier Ministre chargé de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité Sociale avait procédé à l'inauguration, à Pointe-Noire, du nouvel immeuble de la direction départementale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Kouilou et de Pointe-Noire.



Vendredi, 19 juillet 2019, soit environ une année, monsieur le Vice Premier – Ministre vient une fois encore de procéder à la coupure du ruban symbolique marquant la remise officielle aux populations de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest du nouvel immeuble devant désormais abriter le nouveau siège de la direction départementale de la CNSS, à Makoua, en présence de nombreuses autorités politiques et administratives dont, messieurs :

- le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public ;
- le Ministre délégué chargé de la décentralisation ;
- le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle de la République Centrafricaine ;
- le Secrétaire Exécutif de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale « CIPRES » ;
- les parlementaires ;
- les Préfets des Départements de la Cuvette et de la Cuvette- Ouest ;
- les responsables des associations des retraités de la CNSS ;

Cette dynamique constante d'amélioration et d'innovation traduit bien la volonté du Gouvernement et des organes de gestion de la CNSS de mettre en œuvre l'un des engagements chers au Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur DENIS SASSOU NGUESSO, à savoir la modernisation de la protection sociale.

Dans la mise en œuvre de cet engagement du Président de la République, la CNSS a inscrit son action à travers certains axes dont l'exécution d'une politique vigoureuse de proximité qui s'est traduite ces dernières années, par la construction sur toute l'étendue du territoire national, de nombreux édifices notamment :

- les deux immeubles R+2 chacun, des directions départementales du Pool à Kinkala et des Plateaux à Djambala ;
- l'ouverture officielle, à Brazzaville, des immeubles R+2 et R+ 1 abritant respectivement le centre informatique et l'agence de Talangai ;
- l'ouverture officielle de l'agence de Baongo à Brazzaville.

Dans le cadre de la poursuite de cette politique de proximité, la direction générale de la CNSS envisage de procéder dans les tous prochains mois :

- à l'installation de la direction départementale de la CNSS de Brazzaville et du centre d'archivage moderne dans un nouvel immeuble R+2 acquis sur fonds propres, au centre-ville de Brazzaville ;
- à l'ouverture des agences de Mougali à Brazzaville, de Lumumba et de Tié-tié à Pointe-Noire ;
- au démarrage des travaux de l'immeuble R+1 devant abriter l'agence de la CNSS d'Oyo.

Bien que l'économie nationale soit aujourd'hui en proie à d'énormes difficultés, la direction générale de la CNSS ne cesse d'engager des actions fortes grâce auxquelles le régime qu'elle gère doit sa survie, entre autre :

- les fermetures et les gels des avoirs des entreprises et établissements des employeurs récalcitrants ;
- l'application des intérêts moratoires lors de la conclusion des plans d'apurement avec les employeurs débiteurs ;
- l'application des dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale obligeant tout employeur, désireux de quitter le territoire national, à présenter le certificat de non-redevance des cotisations sociales à la frontière ;
- les campagnes de lutte contre le travail dissimulé ;
- l'extension de la couverture sociale aux populations actives non encore couvertes, afin de leur permettre de bénéficier comme tous les autres salariés de la couverture sociale.

L'ouvrage splendide qui désormais illuminera de sa beauté la ville de MAKOUA est érigé sur un terrain d'une superficie de 4 743 m², titre foncier n°33 758.

La superficie totale bâtie est de 1 638 m² tous niveaux compris.

Il comprend :

- un bâtiment principal de type R+ 1 de 36,80m de longueur et de 22,89m de largeur ;
- un local pour groupe électrogène ;
- un parking aménagé pour le personnel et les visiteurs ;
- une guérite ;

Le bâtiment principal comprend :

- un hall d'accueil ;
- un bureau du directeur départemental ;
- trente deux (32) bureaux pour les chefs de service, chefs de section et le reste du personnel ;
- une salle de réunion et une salle de formation ;
- un réseau téléphonique interne ;
- une vidéo surveillance intérieure et extérieure ;

Le coût global des travaux exécutés par la société ELONDA BARE, suivant marché n°0002/2017/MFBPP/DGCMP du 23 juin 2017 y compris l'ensemble des équipements s'élève à 1 592 303 438 F CFA, préfinancés à hauteur de 55% par le maître d'œuvre et 45% sur fonds propres.

Le bureau de contrôle MC TEC a assuré le contrôle technique de cet ouvrage.

En substance, le Directeur Général de la CNSS a rappelé dans son allocution d'ouverture :

« Ce bel édifice, la ville de Makoua où se sont accomplis tant de faits historiques et qui a donné de nombreux cadres à notre nation, le mérite bien.

Aussi, je m'en voudrais de terminer mon propos sans saluer l'ensemble de la population de Makoua et surtout de reconnaître l'implication personnelle de monsieur le Vice-Premier Ministre Firmin AYESEA, lui-même fils de Makoua, dans la réalisation de cet ouvrage ».

Pour la petite histoire la CNSS a vu le jour en 1956 et deux ans à peine, en 1958, l'agence de Makoua a été ouverte au public.



PULP

Florent Batila, nouveau président fédéral de la Bouenza

Le président fédéral du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès, du département de la Bouenza, a été élu, le 20 juillet à Madingou, lors d'une assemblée générale électorale, présidée par une délégation du bureau politique, conduite par Ludovic-Robert Miyouna.

Les membres du bureau politique du Pulp se sont rendus dans la Bouenza dans le cadre de la campagne d'installation des instances départementales amorcée par le parti depuis un certain moment. À Madingou, les délégués du parti ont organisé une assemblée générale électorale à l'issue de laquelle un bureau fédéral de dix membres a été mis en place. Ce bureau est dirigé par le conseiller municipal Florent Batila, en qualité de président fédéral. Il est secondé par Guy Dorly, un autre



Le nouveau bureau fédéral de la Bouenza posant avec la délégation du bureau politique

conseiller municipal du Pulp dans ce département.

Le nouveau bureau fédéral a pour mission principale de mobiliser le maximum d'adhérents afin de préparer avec

optimisme et sérénité les futures échéances politiques.

Dans le même cadre, une autre délégation du bureau politique du Pulp se rendra à Kinkala, le 4 août prochain,

pour installer le bureau fédéral du département du Pool, avant de mettre le cap très prochainement sur les départements de la Cuvette, de la Sangha et de la Likoua-

la. Cette délégation sera conduite par le président du parti, Jean-Didace Médard Moussodia.

« Notre campagne de restructuration des organes épouse aussi les recommandations de la loi sur les partis politiques. Elle a pour objectif de redynamiser les instances existantes dans les départements. Bien que le Pulp soit en bonne santé, nous travaillons de manière à ce qu'il se porte encore mieux. Nos démarches actuelles vont dans le sens de le vitaliser, car les batailles à venir sont nombreuses et les enjeux de taille », a précisé le sénateur Ludovic-Robert Miyouna, porte-parole du Pulp.

Rappelons que le Parti pour l'unité, la liberté et le progrès, créé en 2012, est un parti de la majorité présidentielle.

Firmin Oyé

PARLEMENT

Deux des quatre sénateurs élus présentés au Sénat

La chambre haute du parlement a intronisé le 24 juillet à Brazzaville, André Massamba et Jem Ayoulove, deux des quatre sénateurs élus respectivement dans les départements du Pool et la Cuvette-Ouest aux élections sénatoriales du 21 juillet dernier.

Abordé par la presse, Jem Ayoulove a d'abord remercié le président du comité central du Parti congolais du travail Denis Sassou N'Gusso, sans lequel, a-t-il dit, sa candidature ne serait pas validée, ainsi que le secrétaire général de cette formation politique, Pierre Ngolo.

« Cette victoire n'est pas la mienne, c'est la victoire du Parti congolais du travail dont je ne suis qu'un simple serviteur », a déclaré le nouvel élu de la Cuvette-Ouest, avant de remercier tous ceux qui lui ont fait confiance, notamment les cadres, députés, sénateurs, suppléants, l'amicale des parlementaires de la Cuvette-Ouest qui se sont mobilisés pour que son élection se fasse sans ambiguïté.

« Je leur suis très reconnaissant », a-t-il ajouté. Interrogé sur ce qu'il compte apporter à la chambre haute du parlement, le

nouvel élu a renchéri, « je suis un vieux parlementaire, j'ai une petite expérience. Je n'apporterai rien de particulier sinon m'associer à ceux qui sont là. Je pourrai apporter quelque chose en tenant compte de ma petite expérience dans la vie administrative et politique ».

Quant au second, André Massamba, il a d'abord exprimé son sentiment de satisfaction du fait d'avoir été élu. « C'est un sentiment d'abord de satisfaction que j'éprouve parce que je tenais à ce

comme vous l'avez constaté. Ce n'était pas donné dans mon département et je suis satisfait de retrouver mes prédécesseurs qui sont là et avec qui, nous allons devoir travailler et faire de telle sorte que les lois qui seront soumises à notre niveau soient bien examinées pour le bonheur du peuple congolais », a-t-il laissé entendre.

L'élu du département du Pool a, par ailleurs, promis faire de sorte que tout aille pour le mieux, que les lois soumises au niveau de sa



Jem Ayoulove



et André Massamba devant la presse

que j'arrive à la chambre haute du Parlement, et j'y suis arrivé au prix de beaucoup d'efforts

commission trouvent la satisfaction des Congolais.

Jean Jacques Koubemba

FORUM NATIONAL SUR L'AGRICULTURE

La deuxième édition prévue à Brazzaville

L'évènement dédié au monde rural se tiendra du 30 juillet au 1er août, dans le but de booster les activités pastorales, halieutiques et agricoles.

Le forum vise à apporter des résolutions aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, l'accès aux terres agricoles, l'accès aux matériels et aux intrants agricoles, l'encadrement technique et la formation des producteurs, la commercialisation des produits et la couverture des risques de catastrophes.

En effet, cette rencontre des producteurs locaux est présentée comme un cadre de débat sur la politique agropastorale et halieutique, le programme national de développement agricole 2018-2022, les avant-projets de loi portant réglementation de ces secteurs porteurs.

Ces assises feront, d'après les organisateurs, ressortir l'importance de la prise en compte des dispositions légales relatives à la décentralisation afin de rendre le secteur plus productif. Les participants pencheront sur la place centrale du domaine foncier dans la production agricole, les questions liées à l'affectation des terres ainsi que le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement dans la promotion de l'agroforesterie.

Malgré les nombreuses initiatives lancées ces dernières années, le monde rural congolais peine à se développer. L'agriculture familiale continue d'être pratiquée avec des instruments rudimentaires et peu compétitifs, où les femmes constituent les principaux acteurs (54,4%).

Gloria Imelda Lossele (Stagiaire)

COOPÉRATION

L'Onac salue les actions du colonel Christian Piot

Arrivé en fin de mission après trois ans passés au Congo, l'attaché de défense de l'ambassade de France a reçu, le 24 juillet, l'hommage de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac)

La cérémonie d'adieux qui s'est déroulée au Foyer des anciens combattants à Baccongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a connu la participation du nouvel attaché de défense près l'ambassade de France, Rémy Cazenave-Lavie ainsi que des veuves de certains anciens combattants. En effet, l'Onac a tenu à faire des adieux dignes d'éloges au colonel Christian Piot en souvenir de l'assistance soutenue que le Français a manifesté à l'égard de ses membres. Il s'agit, entre autres, des décorations et diverses aides matérielles.

« Nous nous souviendrons encore, et pour longtemps de tes nombreuses actions en faveur de cette communauté des anciens combattants comme le témoignage du reste des dé-

placements à Pointe-Noire et à l'intérieur du pays... Par deux fois consécutives, tu as eu à les honorer en les décorant à Pointe-Noire, en souvenir des services rendus à la France », a rappelé le président de l'Office, le colonel Pierre Obou. Selon lui, le colonel Christian Piot s'était également rendu à Owando dans la Cuvette, et à Ouessou dans la Sangha, pour accomplir le même geste chargé de symboles. Ceci après avoir honoré les anciens combattants de Brazzaville. Lors de son passage à Makoua, l'attaché de défense avait déposé une gerbe de fleurs sur la stèle dédiée aux anciens combattants à Mbirou. « Nous avons souhaité davantage bénéficier de ta collaboration, mais hélas ! le devoir t'a appelé et nous nous réjouissons, cependant, d'avoir bénéficié de la compagnie d'un ami et d'un conseiller », a poursuivi le colonel Pierre Obou après le vin d'honneur servi pour la circonstance.

Rappelant au nouvel attaché de défense qu'il a la



Les officiels posant avec les anciens combattants et veuves DR

lourde tâche de continuer cette œuvre, le président de l'Office l'a assuré de la disponibilité de l'Onac quant à l'accompagner dans la réalisation de sa mission.

A cette occasion, le colonel Christian Piot a remercié l'Onac et ses membres pour l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé durant son séjour en terre congolaise. No-

tons que le colonel Piot a mis à profit cette occasion pour décorer le lieutenant-colonel Bruno Kouka de la médaille de la Croix de combattant.

Parfait Wilfried Douniama



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 002 /PEEDU/2019 DU 30 JUILLET 2019
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA CARTOGRAPHIE DES AUTO PRODUCTEURS D'EAU ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI ET CONTRÔLE DE LEUR ACTIVITE DANS LA VILLE DE POINTE NOIRE EN VUE DE PREVENIR LE RISQUE DE RUPTURE DE L'INTERFACE EAU DOUCE / EAU SAUMATRE**



Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA & BIRD) pour financer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se propose d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) pour réaliser la cartographie des auto-producteurs d'eau et mise en place d'un système de suivi et contrôle de leur activité dans la ville de Pointe Noire en vue de prévenir le risque de rupture de l'interface eau douce/eau saumâtre.

L'objectif global de cette activité est de contribuer à la maîtrise des prélèvements des eaux souterraines dans la ville de Pointe-Noire ainsi que la mise en place d'un outil de suivi de la nappe d'eau.

Les objectifs spécifiques visent entre autres : (i) La connaissance des autos producteurs et des entreprises œuvrant dans ce segment et dans cette ville ; (ii) l'inventaire des ouvrages de production autonome de l'eau, leur géolocalisation et la détermination de leurs caractéristiques et (iii) la mise en place d'un système de contrôle et de suivi de l'activité de production autonome de l'eau. Les prestations consistent en la collecte des données sur le terrain sur l'ensemble du périmètre urbain et périurbain de la ville de Pointe Noire et spécifiquement permettront d'organiser la spatialisation des données techniques des ouvrages et d'informations sur les promoteurs.

Le Consultant s'attachera à réaliser également un recensement des bureaux d'études et des entreprises de travaux œuvrant dans le domaine de la production autonome de l'eau et implantés dans le périmètre urbain et périurbain de Pointe Noire.

L'Unité de Coordination du PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : Etre une firme et

disposant d'une expérience éprouvée dans le domaine du projet.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011, version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus mentionnées. Consultant ayant présenté les qualifications les plus pertinentes sera retenu pour négocier le projet de contrat.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 19 août 2019 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo - Tél: [242]055568787 - Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2019.

**Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO. /**

DROITS DE L'HOMME

La CNDH sollicite l'appui du PNUD

Le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Gabriel Valère Eteka-Yemet, a fait savoir au nouveau représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Maleye Diop, les axes sur lesquels la structure attend une assistance de l'institution onusienne.

La CNDH a besoin d'un appui de ses partenaires pour réaliser des performances à la hauteur des attentes. Lors d'une entrevue le 25 juillet à Brazzaville avec le représentant du Pnud, en exercice dans le pays depuis trois mois, le président de la commission nationale des droits de l'homme a sollicité un appui. Celui-ci concerne, entre autres, le renforcement des capacités à travers les formations sur les droits de l'homme, l'Etat de droit, la bonne gouvernance... Il s'agit également de l'équipement et de tout ce qui concourt au bon fonctionnement ainsi qu'à l'efficacité de l'action menée par la CNDH. Le diplomate onusien a indiqué que l'échange a permis

de voir dans quelle mesure le partenariat entre les deux structures pourra porter les fruits dans une collaboration dont les axes ne sont pas encore clairement définis. « *Le programme pays du Pnud, dont l'exécution débutera en janvier 2020, est axé sur la bonne gouvernance et la diversification de l'économie en tenant compte du Programme national de développement. C'est donc dans l'axe gouvernance que nous pourrions travailler avec la CNDH* », a expliqué Maleye Diop en soulignant que rien n'est encore ficelé pour l'heure. L'accomplissement des missions de la CNDH ne peut se faire qu'avec un personnel ayant la maîtrise des



Les membres de la CNDH et la délégation du Pnud

différentes questions liées aux droits de l'homme. « *C'est pour cette raison que nous avons entrepris de nous former, de renforcer nos capacités dans notre domaine d'action* », avait expliqué le président de la

CNDH lors de la session plénière tenue il y a quelques jours. À cette occasion, Valère Gabriel Eteka-Yemet précisait que les séances de formation au profit des commissaires et des autres collaborateurs se poursuivront

sous la forme de formation des formateurs. Ainsi, les commissaires deviendront, à leur tour, des formateurs des hommes et femmes dont les professions touchent aux droits de l'homme.

Rominique Makaya

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de cent cinquante apprenantes formées en hôtellerie

Le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Nefer Bertille Ingani, a lancé le 24 juillet la formation des jeunes filles désœuvrées dans le domaine de l'hôtellerie à Brazzaville.

L'objectif est de promouvoir l'autonomie de la jeune fille-mère afin de lui permettre de postuler à un emploi décent et à se prendre en charge. La formation consiste également à contribuer à l'amélioration des condi-

tions de vie de la femme au regard des inégalités et des contraintes qui l'accablent encore. Au total, plus de cent cinquante jeunes filles désœuvrées venues de tous les arrondissements de la ville capitale seront for-

mées du 24 juillet au 24 octobre prochain, pendant trois mois.

Les apprenantes bénéficieront des enseignements pratiques et théoriques dispensés par les agents du ministère et ceux de l'hôtel Edmond, partenaire du ministère. Les modules retenus sont notamment la compréhension du concept genre, les objectifs visés par

ce concept ainsi que les violences fondées sur le genre. Les enseignements pratiques porteront sur la restauration, l'hébergement, la cuisine, etc.

La ministre Nefer Bertille Ingani a expliqué dans son discours d'ouverture que la formation vise à la réduction de la pauvreté en milieu féminin par le renforcement des capacités pour une meilleure autonomisation économique et une amélioration du pouvoir d'achat de la femme.

Elle vise également à promouvoir les jeunes filles-mères des reconnaissances et de savoir en matière de l'hôtellerie. Elle a, par ailleurs, exhorté les jeunes apprenantes à l'assiduité au travail afin de créer un échange interactif avec les facilitateurs.

Notons que cette formation est organisée par le ministère de la Promotion de la femme, en partenariat avec l'Unesco ainsi que l'hôtel Edmond d'après l'accord signé avec le ministère en 2017.

Le secrétaire général de

la Commission Unesco, Gabriel Bokoumaka, a expliqué à cette occasion que la formation est réalisée dans le cadre du programme de participation de l'Unesco qui finance par le biais des commissions des projets présentés par les Etats membres. « *Le programme de participation de l'Unesco fait partie de son budget ordinaire et bénéficie à l'heure actuelle d'une enveloppe budgétaire d'un peu plus de dix millions de dollars pour laquelle, le Congo a pu faire approuver cinq projets d'un montant global de soixante-dix mille dollars parmi lesquels figure ce projet de formation des filles aux métiers de l'hôtellerie d'un montant de dix-huit mille dollars* », a-t-il dit. Gabriel Bokoumaka a invité le ministère à saisir ce programme du budget 2020 à 2021, le dernier de la stratégie 2014 à 2021, en proposant des initiatives ambitieuses.

Lydie Gisèle Oko



La ministre avec les apprenantes en hôtellerie (Adiac)

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Les Etats-Unis soutiennent deux nouveaux projets dans le Pool

L'information a été donnée, le 24 juillet, par son excellence Todd Haskell, ambassadeur américain au Congo, au cours d'un entretien avec le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas.

Le financement se fait à travers l'Agence américaine pour le développement international (USAID), d'une valeur de cinq millions de dollars, soit près de trois milliards FCFA, pour la période allant du 1^{er} juin 2019 au 31 août 2020.

Le premier projet de 2,5 millions de dollars sera mis en œuvre par l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (Acted) dans les sous-préfectures de Mindouli, Kindamba, Kimba, Vinza et Mayama. Visant la reconstruction des abris, les infrastructures d'eau et d'assainissement, la sensibilisation à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, ce projet qui concerne le relèvement cible

environ vingt-quatre mille personnes retournées dans leurs localités respectives.

Le second, du même montant, sera exécuté par les Services de secours catholiques (Catholic relief services). Ce projet est destiné à 17 975 personnes retournées dans les districts de Kinkala, Goma Tsé-Tsé et Mbandza-Ndounga. En effet, le but est de reconstruire des abris, fournir les cultures de base et de semences de légumes, assister les groupes pour la culture du manioc, subventionner les groupes d'agriculteurs établis.

« Nous avons discuté de la situation du département du Pool sous le leadership du haut-commissaire à la



Euloge Landry Kolelas en pourparlers avec la délégation américaine Adiac

réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas. Nous avons aussi évoqué les deux nouveaux programmes que nous al-

lons lancer ensemble pour un montant de cinq millions de dollars. Nous ferons des dons dans les différents villages du Pool pour la récon-

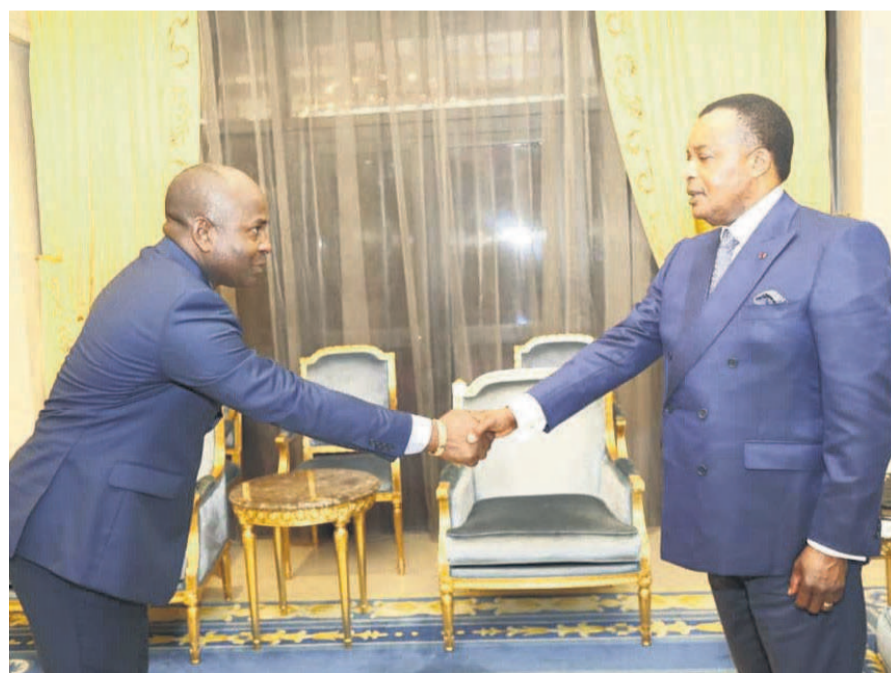
ciliation, la reconstruction des abris, fournir de l'eau », a expliqué le diplomate américain, à sa sortie d'audience.

Parfait Wilfried Douniama

PAIX ET SÉCURITÉ

Le ministre centrafricain du Travail fait le point à Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience le ministre centrafricain du Travail, Hugues Alain Tcheumeni, le 25 juillet à Brazzaville.



Le président Denis Sassou N'Guesso saluant le ministre centrafricain

Ce dernier a dressé un état des lieux de la situation politique actuelle de la Centrafrique. Le président congolais, rappelons-le, avait été désigné, il y a quelques années par ses pairs de la Région des Grands lacs médiateur de la crise ayant prévalu dans ce pays frère. Son implication pour l'instauration de la paix et la sécurité en terre centrafricaine n'est d'ailleurs plus à démontrer.

Au cours de l'entrevue, un tour d'horizon des relations d'amitié et de coopération entre Bangui et Brazzaville a également été fait. Avant d'être reçu par Denis Sassou N'Guesso, le ministre centrafricain du travail a assisté à l'inauguration du siège départemental (Cuvette et Cuvette Ouest) de la Caisse nationale de sécurité sociale. L'initiative d'installer une telle administration dans l'arrière-pays, plus près de la population, a sans nul doute permis à Hugues Alain Tcheumeni d'y trouver des pistes d'inspiration.

Rominique Makaya

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 22 AU 31 JUILLET 2019

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO À BRAZZAVILLE SERA FERMÉ
AU PUBLIC DU 1^{ER} AU 31 AOUT

MARDI 23 JUILLET

18h30 : Ciné-club : Chante ton Bac d'abord

MERCREDI 24 JUILLET

15h00 : Débat d'idées : « gouvernance politique et réduction de la pauvreté : exemple des pays scandinaves »

16 h00 : émission : ça c'est Brazza

19h00 : Mercredi à la cafèt' : Ballet Ngavuka

SAMEDI 27 JUILLET

15h00 : café philo : le philosophe et la politique

DIMANCHE 28 JUILLET

19h00 : Musique : Fanie Fayar

MARDI 30 JUILLET

18h00 : Ciné-club : Keteke

MERCREDI 31 JUILLET

19h00 : mercredi à la cafèt' : Roggadel' MB

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

LIVRE

Géopolitique du Congo-Brazzaville, enjeux de défense et de sécurité nationales, présentés au public

Édité à L'Harmattan le 31 mai 2019, cet ouvrage de 318 pages de **Simplice Euloge Lebi**, a été présenté et dédié le week-end dernier à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Le Congo-Brazzaville dans sa configuration actuelle, indique la quatrième de couverture de cet ouvrage, a été modelé et remodelé par des histoires multiséculaires. Il est constitué de peuples liés par un même territoire et une même histoire. Sa situation géographique est à tous égards éminemment stratégique et appelle dans le contexte international actuel une réorientation des doctrines militaires.

Cet ouvrage analyse de façon synthétique les aspects géographiques, historiques, économiques, ethniques et sociologiques du Congo-Brazzaville afin d'expliquer les intérêts des grandes puissances étrangères et leurs influences sur l'environnement congolais. Il s'adresse à un public civil comme militaire ainsi qu'aux étudiants préoccupés par les questions de défense et de sécurité et désireux de contribuer à l'édification d'une armée investie d'une ambition véritablement républicaine.

Après la présentation de l'auteur par le Pr Abraham Constant Ndinga Mbo, les spécialistes dans les divers domaines de la géostratégie et de l'histoire ont tour à tour abordé des aspects liés au thème du livre. Il s'est agi du général François Osselé, du colonel Bellarmin Ndongui, de Bien-

venu Romain Oba et de Lecas Monmondjo-Atondi.

Préfacé par Jean-Charles Jauffret, Géopolitique du Congo-Brazzaville, enjeux de défense et de sécurité nationales est structuré en quatre chapitres : Géopolitique au regard des facteurs de la géographie physique et des ressources ; Géopolitique au regard des facteurs de la géographie humaine ; Géopolitique au regard des facteurs de la géographie historique ; Le Congo et la sécurité collective. Chaque chapitre est subdivisé en plusieurs titres et sous titres.

Un livre inspiré des faits de l'actualité et des témoignages

Ce livre a été inspiré à la fois des faits de l'actualité et du contenu des contributions et des témoignages produits lors des conférences-débats organisées à l'occasion de la célébration, en 2011, des cinquante ans des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale (GN). La tentative de synthèse des événements qui ont marqué le passé des forces armées du Congo, est destinée à en faciliter la compréhension par les Congolais. Il s'agit, pour l'auteur de cet ouvrage, de mettre en perspective les principaux repères historiques de manière à permettre une



L'auteur dédicant son ouvrage (crédit André photo)

relecture de l'histoire militaire du Congo-Brazzaville, telle qu'elle a été vécue par les « anciens ».

Les forces de défense et de sécurité de la République du Congo ont été créées respectivement en 1959 pour les services de police, et en 1961 pour les FAC et la GN, sur les cendres de l'armée et de la police coloniales. La loi 17-61 du 18 janvier 1961, qui organise dans ses grandes lignes la défense nationale, précise que « les forces armées de la République du Congo comprennent la gendarmerie et l'armée (forces terrestres, aériennes, navales) ».

C'est pourquoi Simplicie Euloge Lebi

a jeté son regard au-delà de cette histoire récente, remonté loin dans le passé, aux anciens royaumes téké et kongo, et aux diverses chefferies et seigneuries du nord-Congo afin de comprendre leur organisation sociopolitique, mais aussi la structuration de leur système de défense.

Qui est l'auteur de Géopolitique du Congo-Brazzaville ?

Simplice Euloge Lebi est né à Brazzaville, commissaire de l'armée de terre, breveté de l'enseignement militaire supérieur (école de guerre), il est également détenteur d'un diplôme d'études approfondies en Histoire militaire, défense et sé-

curité de l'Université Paul-Valéry (Montpellier-France) et docteur en Histoire contemporaine de l'Afrique à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville (Congo). Il assume depuis le 27 janvier 2016 la fonction de directeur général des ressources humaines du ministère de la Défense. Le commissaire-colonel Euloge Simplicie Lebi a été dans les écoles spécialisées de sécurité et de défense. Il est aussi auteur de : Pour une histoire militaire du Congo-Brazzaville (1882-1992), Problèmes et perspectives de l'administration militaire.

Bruno Okokana

INVITATION A SOUMISSIONNER

N°001/ECG/DG/2019

SERVICES DE CONSEILS POUR L'EVALUATION ET LA CESSION DE DEUX IMMEUBLES ACQUIS PAR ADJUDICATION

Ecobank Congo informe les sociétés de gestion immobilière que la date limite de dépôt de dossiers relatifs à l'invitation à soumissionner n°001/ECG/DG/2019 est repoussée au 31 Juillet 2019 à 15h00.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier de charges aux adresses ci-après :

Brazzaville :

ECOBANK-CONGO

3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC

City Center

Pointe Noire :

ECOBANK-CONGO

Secrétariat de l'Agence Atlantic

Hôtel Atlantic Palace

Nous restons dans l'attente de votre proposition et vous remercions de l'intérêt que vous portez à cet appel d'offres.

FAIT À BRAZZAVILLE, LE 22/07/2019.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

BISO NA BISO

Bientôt la 3^e édition dans la ville océane

L'évènement culturel qui va se tenir du 29 au 31 août met à l'honneur, cette année, la mode africaine.

Organisées par l'association culturelle Cercle des jeunes artistes créateurs, les retrouvailles seront marquées par des rencontres et des échanges entre agences de mannequinnat, individualités et férus de la mode africaine du Congo, du Cameroun, du Mali et du Sénégal. Le défilé de mode, la projection du concours de photos, l'exposition et vente des articles et la soirée de gala sont les différentes activités prévues à cet effet.

Biso na Biso African Beauty International est un rendez-vous culturel qui a pour objectif de valoriser la beauté africaine à travers les tenues traditionnelles. Il promeut aussi les créations des stylistes et facilite les jumelages internationaux entre stylistes et mannequins. Biso na Biso met en lumière les repères identitaires contemporains de la mode sur le



continent. Il développe aussi la cohésion sociale entre les différentes communautés étrangères et les natifs de cette cité cosmopolite autour du vivre ensemble.

Le défilé de mode en plein air sur l'esplanade de la gare ferroviaire, le 29 août, ouvrira la série des activités qui se poursuivront à l'Orchidée. La soirée de gala le 31 août à l'hôtel Hilton Double Tree clôturera l'évènement.

Au nombre des stylistes participants, il y a Mauriane, Me Alix, Barcelone, Aka Business, HK (Congo), Ines

Gonche (Cameroun), Me Sow (Sénégal), Traoré Vachero (Mali). Tous auront à cœur de vulgariser la diversité culturelle et le dialogue des cultures entre les citoyens dans la ville océane. Un moment privilégié de partage autour d'un brassage culturel entre stylistes et mannequins de différentes nationalités tant sur le plan artistique que des relations humaines. Biso na Biso contribue au rayonnement culturel de la ville de Pointe-Noire en particulier et du Congo en général.

Hervé Brice Mampouya

SPORT ÉCOLE

Relance des jeux de l'Onssu

Après quatre ans d'hibernation, les jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires ont été relancés, le jeudi 25 juillet, au Complexe sportif de Pointe-Noire en présence du secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Claude Etoumba Koundou, le conseiller du ministre des Sports, délégué administratif des jeux, Mavoungou Makai, et du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Bianguou Ndinga.

Les jeux de l'Onssu dont l'objectif est de détecter les jeunes talents dans les différents départements ont repris leur droit quatre ans après la dernière édition nationale organisée en 2015 à Dolisie dans le département du Niari. En effet, après les jeux sectoriels organisés en début de cette année, la deuxième étape desdits jeux de Pointe-Noire dite jeux départementaux regroupent six cent cinquante jeunes sportifs représentant de meilleurs établissements scolaires de la ville.

Quatre jours durant, les représentants de meilleurs établissements sectoriels s'affronteront au football, au handball, en gymnastique, en athlétisme et au nzango pour s'offrir le ticket des jeux nationaux prévus pour le 3 août à Ewo dans le département de la Cuvette ouest.

Prenant la parole, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire a invité les jeunes sportifs à respecter les règles de jeux afin de se distinguer dignement. « C'est ici l'occasion de prouver vos qualités, afin de figurer dans l'élite sportive de demain appelée à défendre les couleurs nationales », a-t-il indiqué.

Soulignons que les jeux départementaux de l'Onssu 2019 se déroulent simultanément au Complexe sportif de Pointe-Noire, au lycée Victor-Augagneur, au lycée technique Poaty-Bernard, à l'école primaire de Mvou-Mvou et à l'école catholique Saint-Pierre.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MOTS MÊLÉS

B	I	E	R	E	V	E	N	A	L	A	E	D	I	G
R	E	R	F	A	B	O	N	H	O	M	M	E	S	I
P	F	L	A	G	R	A	N	T	M	A	R	T	Y	R
I	E	U	R	O	O	S	R	O	P	U	I	T	S	O
C	G	L	F	Z	N	E	G	C	A	N	A	R	I	N
R	A	E	E	I	Z	P	O	T	T	E	H	G	T	D
A	D	S	L	R	E	T	N	E	G	L	U	D	N	I
T	N	B	U	O	I	E	R	U	T	N	E	V	A	N
E	O	I	E	H	C	N	A	A	F	I	L	B	S	T
T	S	E	M	C	A	N	A	A	M	U	C	E	I	E
R	B	N	I	U	D	A	U	G	O	W	P	I	A	N
U	A	N	T	A	J	T	D	B	E	R	A	O	L	I
O	Y	E	L	O	I	R	A	M	E	N	C	Y	P	M
Y	O	O	U	F	T	M	C	H	L	I	F	O	R	P
I	U	C	A	L	I	F	E	M	E	N	T	A	L	F

- | | | |
|----------|------------|------------|
| ANDALOU | FARFELU | MARTYR |
| AUDACE | FAUTIF | MENTAL |
| AVENTURE | FLAGRANT | MINET |
| BAFRER | GHETTO | PELERINAGE |
| BAYOU | GIRONDIN | PICRATE |
| BIERE | GOMME | PLAISANT |
| BONHOMME | HERPES | PROFIL |
| BRONZE | IDEAL | PUITS |
| CALIFE | INDULGENT | SEPTENNAT |
| CANARI | INTERNAUTE | SONDAGE |
| CENTAURE | LESBIENNE | TRAMWAY |
| CHORIZO | LICITE | ULTIME |
| CRABE | MABOUL | VENAL |
| | MARIOLE | YOURTE |

PREMIER VILLE DE FRANCE	SECOURS LA PAIX	SONDAGE	DATE BUTOR	SPORT ENQUILAN	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE

- SUDOKU - GRILLE DIFFICILE -

1				7	4	3
5					1	
8	9					2
		5	2	4		
	4				9	
		3	8	9		
1			6	9		
	5					7
7	3	2				8

- SUDOKU - GRILLE FACILE - N°104 -

8	5	8				4	1
2	7	5	1	5			
		1		6			5
1					3	3	
3		4	8				7
	8	5					4
5		7			2		
		4	2	3	1	6	
8	2			5	7	9	

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASÉS - N°104

- 2 LETTRES
 AC - AD - FE - FS - GS - DS - DT
- 3 LETTRES
 BAR - GMA - GBE - GBE - GBE - DE
 GAC - GAT - GAB - EL - GQ - GOF - VE
- 4 LETTRES
 KEE - KEE - EEL - GBE - GBT
 GBT - GBE - GBE - GBE - GBT
 /EE
- 5 LETTRES
 GBE - GBE - GBE - GBE - GBE
 GBE - GBE - GBE - GBE - GBE
 / GBE - GBE - GBE
- 6 LETTRES
 GBE - GBE - GBE - GBE - GBE
 GBE - GBE - GBE - GBE - GBE

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION
 Le mot mystère est *sainte-nitouche*

Mots casés

MOTS CASÉS N°103

C	H	A	C	U	N	A	T	R
A	I	L	E	A	N	T	R	E
R	E	I	N	S	E	T	E	
C	R	E	T	I	N	E	S	T
A	N	D	U	E	L	H		
N	I	E	R	A	C	E	P	E
M	U	D	O	A	S			
N	O	R	E	L	L	O	U	E
E	X	I	L	D	E	I	L	
W	P	L	I	S	S	E	H	
T	O	L	E	R	E	S	P	A
O	L	A	A	R	A	U	T	
N	E	H	R	I	N	I	E	T

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°103

O	B	R	C	V	N					
B	A	N	T	I	A	G	O	A	P	I
T	E	E	L	O	M	B	R	I	C	
A	H	U	R	I	E	P	I	N	O	
E	T	E	N	U	L	L	E			
A	D	R	O	I	T	O	L	I	V	E
R	A	T	I	N	T	E	R	E	T	
C	A	L	Y	P	S	O	V	E	N	T
L	I	P	A	S	E	E	T	A		
P	E	S	E	T	A	T	S	A	R	
E	R	I	D	E	E	E	L			
C	L	E	M	A	T	I	T	E	S	O
O	A	S	L	A	O	T	E			
D	U	E	L	O	U	R	S	I	N	S
A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	S

- SUDOKU - GRILLE DIFFICILE - N°103 -

6	9	8	4	5	7	2	1	3
4	7	3	9	1	2	8	8	5
2	1	5	6	3	8	4	7	9
5	3	9	7	4	1	8	2	6
1	6	4	2	8	9	9	3	7
8	2	7	3	9	8	5	4	1
7	8	2	5	6	3	1	9	4
9	5	1	8	7	4	3	6	2
3	4	8	1	2	9	7	5	6

- SUDOKU - GRILLE FACILE - N° 103

5	5	7	1	9	3	8	2	4
9	4	8	6	5	2	1	7	3
2	3	1	7	4	8	9	5	6
5	1	9	3	8	6	2	4	7
8	2	4	5	7	1	3	6	9
7	6	3	9	2	4	5	1	8
4	9	2	8	6	5	7	3	1
3	7	5	4	1	9	6	8	2
1	8	6	2	3	7	4	9	5

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les Diables noirs tenus en échec par l'Etoile du Congo

Le très attendu Diables noirs-Etoile du Congo a accouché d'un match très engagé au cours duquel les forces s'annulent. Diablotins et Stelliens ont fait jeu égal 1-1. Les deux formations se donnent rendez-vous le 31 juillet pour le match décisif qui déterminera le finaliste de l'édition 2019.

Le match aller des demi-finales, disputé le 25 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, a renforcé le suspense pour la manche retour d'autant plus que, pour l'instant, les chances sont intactes chez les deux concurrents même si le but concédé par les Diables noirs donne un léger avantage à l'Etoile du Congo qui en cas d'un nul blanc accèdera en finale.

Il y a forcément des regrets à nourrir chez les jaune et noir qui avaient fait une entame de match idéal. En effet, dès la 27^e mn, l'expérimenté Lorry Nkolo ouvrait le score. Il coupait le centre de Kingu Nakouho après avoir devancé le gardien stellien, Pavhel Ndzila, très en retard sur sa sortie.

Mais quand l'Etoile du Congo va très mal, Deldy Goyi a la bonne formule pour délivrer les siens. Après ses deux buts contre la Jeunesse sportive de Talangai, il se montre à son avantage en marquant un but décisif sur un geste pur d'un attaquant de surface. Entre le centre de Jean Redy Dimi et sa tête plongeante, le timing est parfait. Et le joueur n'a su que remettre le ballon au premier poteau et bat le portier des Diables noirs. Plus rien ne sera marqué pour la suite des débats.



Lorry Kolo, balle au pied a inscrit le premier but de la rencontre/Adiac

Les deux entraîneurs ont vite oublié la première manche pour se mettre déjà dans le bain de la seconde. « C'était un match difficile pour les deux équipes. Nous devons déjà projeter le match retour. Nous étions forts tactiquement même s'ils partent avec l'avantage de marquer sur notre terrain. Nous devons nous préparer sérieusement car nous avons joué face à une équipe qui prépare la coupe africaine. Et c'est l'Etoile du Congo qui a plus de pression », a indiqué l'entraîneur des Diables noirs, Andy Magloire Mfuitila.

« Nous étions en face d'une équipe et d'un entraîneur de qualité. Le score est normal surtout que l'équipe de Diables noirs jouait à domicile. Tout reste à faire pour le match retour qui va se jouer au mental. Si nous alignons des attaquants décisifs pour ce match, nous allons l'emporter », a déclaré le coach stellien, Cédric Nanitelamio.

Ce match pourrait lui donner les idées avant d'affronter Al Masry, le représentant de l'Egypte à la Coupe

de la Confédération. « Al Masry est une grande équipe mais lorsque vous êtes en compétition africaine, il faut jouer gros. J'ai vu cette équipe jouer avec Vita club. Nous savons qu'elle est tactique et provocatrice », a ajouté le coach de l'Etoile du Congo. A Dolisie, pour le compte de la deuxième affiche des demi-finales, les Léopards ont battu l'AS Otho sur un score de 2-1. Le but encaissé par les Fauves du Niari est la seule fautive note pour les vert et blanc qui ont tout donné devant les finalistes de la dernière édition et double champion du Congo dans la vision d'effectuer le déplacement d'Owando le 31 juillet avec un avantage conséquent. Mais pour l'heure, ce sont les Fauves qui ont l'avantage.

A Signalons que les demi-finales aller des dames se disputera ce vendredi au stade Alphonse-Massamba-Débat. Tula ka tula affrontera Rayons du Soleil puis en deuxième explication le CESB croisera Epah-Ngamba

James Golden Eloué
et Rude Ngoma (stagiaire)

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Le comité de Talangai désapprouve les décisions de la session extraordinaire

Réuni en assemblée générale extraordinaire, le 24 juillet, le secrétariat permanent du FMC du sixième arrondissement estime que la dernière session extraordinaire du comité central ne s'est pas tenue conformément aux textes régissant le fonctionnement de cette organisation de jeunesse du Parti congolais du travail.

L'assemblée générale a été convoquée pour faire la restitution des travaux et décisions prises à l'issue de la session extraordinaire du comité central qui s'est tenue le 15 juillet dernier au Palais des congrès. Faisant le point de la cérémonie, le comité FMC Talangai a fait savoir que cette session s'est tenue avec des irrégularités les plus graves, dans un environnement quadrillé par un groupe de gangsters.

Au plan procédural, ils dénoncent en premier le fait que les travaux de cette session, pourtant convoquée par décision du premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, ont été malheureusement dirigés par le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo.

Pour le comité FMC Talangai, cette immixtion du secrétaire général constitue un manquement grave. En conséquence, ils méconnaissent les décisions issues de cette rencontre. De prime à bord, ils rejettent en bloc les sanctions prononcées contre certains de leurs camarades du secrétariat permanent. Il s'agit, entre autres, de Donald Mobobola, qui avait écopé de la plus stricte sanction, avec déchéance de son poste de secrétaire permanent, chargé de l'emploi, des questions économiques et des affaires sociales, ainsi que Giscard Ongambabé, Charnel, Jérôme Ngolo et bien d'autres jeunes dont la plupart militent au comité du sixième arrondissement. Ces peines disciplinaires, selon eux, sont infligées en violation flagrante des textes et dans le non-respect des procédures prévues à l'article 82, par la commission de contrôle et d'évaluation.

« Tristesse, désolation et consternation, sont les maîtres mots que nous retenons à l'issue de cette session extraordinaire du comité central de la FMC. Dans la salle, nous n'avons appris rien d'autre que la dictature et les antivaleurs que nous décrivons tous les jours ici », s'est indigné le président du comité FMC Talangai, Hermann Koumou Ollessengo. Ces jeunes fustigent aussi le dictat qu'ils ont observé lors de cette session, lorsqu'il s'agissait d'élire quelques membres aux postes vacants. En prenant cette position, le secrétariat permanent de la FMC Talangai reste bien conscient que la guéguerre enclenchée depuis avril dernier est due au non-respect des principes directeurs du parti, mais aussi et surtout au cumul paralysant de fonctions au sein des cadres de l'organisation.

Ainsi, pour mettre un terme à cette crise, ils sollicitent l'intervention urgente du président de la République, en sa qualité de président du comité central de leur parti, et membre d'honneur de la FMC.

Firmin Oyé

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Abo sport sacré champion de Brazzaville

La formation d'Abo Sport a survolé la compétition des séniors dames en remportant le titre mis en jeu avant terme. L'Etoile du Congo est en bonne voie pour imiter en seniors messieurs.

La formation d'Abo sport était assurée de terminer à la première place, avant même de livrer son dernier match, le 24 juillet, au gymnase Etienne-Monga, face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara). Après avoir battu la DGSP lors de la journée précédente, les filles d'Abo sport ont confirmé devant celles de Cara, en s'imposant sur le score de 30-24. Menées à la première mi-temps 14-15, les pouliches du coach Lad Dah Adolphe Lembessi ont pu renverser la vapeur à la deuxième période, question de prouver leur suprématie. Grace au trio formé par Bibila, Iwan-gou et Etou, Abo-Sport a été plus efficace durant la

seconde période. Grâce à sa victoire, Abo sport dépasse ses concurrents de plus de dix points, assurant ainsi son titre de champion.

« La satisfaction est totale puisque nous avons pu conserver notre titre. Abo sport est le baromètre, les autres clubs doivent travailler en fonction de notre rythme. Nous reconnaissons le travail de tous les clubs qui participent à cette compétition. Nous visons le podium du championnat national qui débute dans quelques jours », a notifié Lad Dah Adolphe Lembessi, entraîneur d'Abo sport.

Pour sa part, l'entraîneur de Cara a estimé que son club n'a pas demerité malgré la défaite due, selon lui, à un manque d'effectif. « Après le match contre Asel, nous n'avons fait que deux séances d'entraînement, voilà pourquoi nous avons obtenu ce score. Au match aller, Abo nous avait battu avec un écart de dix buts, contrairement à aujourd'hui. Nous nous préparons pour le prochain



Une séquence du match Abo sport-Cara

championnat national », a indiqué Alain Tsika.

L'Etoile du Congo qui jouera son dernier match, le 28 juillet, face à Inter1 totalise déjà vingt-deux points devant son poursuivant Petro Sport (20 pts) qui a déjà bouclé ses rencontres. Les Stelliens sont bien partis pour être

champions de Brazzaville en seniors messieurs.

Notons que le championnat départemental de handball de Brazzaville prend officiellement fin le 28 juillet au gymnase Nicole-Oba. Rappelons aussi que plusieurs matches ont été disputés avant la rencontre

Abo-Cara. En junior homme, JSO et Etoile du Congo ont respectivement dominé Academie (44-17) et le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) 42-6. En senior dame, la DGSP a pris le dessus sur Interclub 41-26.

Rude Ngoma